

COMPTE RENDU
SUR
L'ADMINISTRATION
PENDANT L'ANNÉE 1888

Le Conseil d'Etat. pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1888.

Ce rapport est divisé en sept parties. qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 13 mars 1886, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
 - 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
 - 3^o Département de l'Intérieur ;
 - 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
 - 5^o Département Militaire ;
 - 6^o Département des Travaux publics ;
 - 7^o Département des Finances.
-

ACADÉMIE

PREMIERE PARTIE

PERSONNEL.

§ 1. Corps enseignant.

Au 15 octobre 1887, le corps enseignant pour l'année 1887-1888 était composé comme suit :

A. *Professeurs ordinaires.*

Théologie : M. Vuilleumier, Henri, professeur de théologie exégétique de l'Ancien Testament et de langue hébraïque.

M. Combe, Ernest, professeur de théologie exégétique du Nouveau Testament.

M. Dandiran, Eugène, professeur de théologie historique.

M. Durand, Louis, professeur de théologie systématique.

Droit : M. Roguin, Ernest, professeur d'encyclopédie du droit, de législation comparée, etc.

M. Erman, Henri, professeur de droit romain.

M. Carrard, Henri, professeur de droit public et de droit commercial.

M. Walras, Léon, professeur d'économie politique.

Lettres : M. Besançon, Jules, professeur de langue et de littérature latines, directeur du Gymnase.

M. Baudat, Emile, professeur de langue et de littérature grecques.

M. Renard, Georges, professeur de langue et de littérature françaises.

M. Maurer, Alexandre, professeur de langue et de littérature allemandes.

M. Duperrev, Jules, professeur d'histoire.

M. Secrétan, Charles, professeur de philosophie et de droit naturel.

Sciences (physiques et naturelles) : M. Dufour, Henri, professeur de physique.

M. Renevier, Eugène, professeur de géologie, de minéralogie, etc.

M. Schuetzler, Bathazar, professeur de botanique.

Sciences (mathématiques) : M. Amstutz, Hermann, professeur de mathématiques.

Sciences (pharmaceutiques) : M. Brunner, Henri, professeur de chimie, directeur de l'École de pharmacie.

Technique : M. Marguet, Jules, professeur de géométrie descriptive.

M. Gaudard, Jules, professeur de construction et de géodésie.

M. Grenier, William, professeur de mécanique industrielle, directeur de la Faculté technique.

B. *Professeurs extraordinaires.*

Théologie : M. Vallotton, Paul, professeur de théologie pratique.

Droit : M. Grenier, professeur de droit civil.

M. Favey, Georges, professeur de droit pénal.

M. Roux, César, professeur de médecine légale.

Sciences (naturelles) : M. Blanc, Henri, professeur de zoologie.

M. Dufour, Charles, professeur d'astronomie.

M. Forcl, F.-A., professeur d'anatomie et de physiologie générales.

M. Dufour, Marc, professeur d'hygiène.

M. Favrat, Louis, professeur de botanique (excursions).

Sciences (médicales) : M. Bugnion, Edouard, professeur d'anatomie.

M. Herzen, Alexandre, professeur de physiologie.

M. Lœwenthal, Nathan, professeur d'histologie.

Sciences (pharmaceutiques) : M. Brelaz, Georges, professeur de chimie industrielle.

M. Buttin, Louis, professeur de pharmacie.

M. Chastellain, Louis, professeur de pharmacognosie et de microscopie.

M. Chuard, Ernest, professeur de chimie analytique et de chimie générale au Gymnase.

Technique : Dapples, Charles, professeur de physique industrielle.

M. Duperthuis, David, professeur de statique graphique et de mathématiques au Gymnase.

M. Recordon, Benjamin, professeur d'architecture.

M. Carrard, Alfred, professeur de législation industrielle et commerciale.

Gymnase : M. Ferderer, Charles, professeur de langue et de littérature latines.

M. Vulliet, Auguste, professeur de langue et de littérature françaises.

C. Professeurs agrégés.

Lettres : M. Huc-Mazclet, professeur d'histoire.

M. Ducasse, Félix, professeur de philosophie.

Sciences : M. Golhez, Henri, minéralogie et géologie pratiques.

Durant l'année 1887-1888, l'Académie a eu à déplorer la perte de deux de ses professeurs, MM. Jules Marguet et Charles Ferderer, morts l'un et l'autre au mois de février 1888, après avoir fourni une longue et utile carrière dans les établissements d'instruction publique de notre pays.

L'enseignement dont M. Marguet était chargé a été confié, en attendant la nomination du nouveau titulaire, — pour la Faculté technique (géométrie descriptive), à MM. Recordon, professeur d'architecture, et Lacombe, instituteur à l'École industrielle cantonale ; — pour la Faculté des sciences (calcul différentiel), à M. le professeur Amstein.

Dans le courant de l'automne 1888, le Conseil d'Etat a nommé M. Auguste Odin, de Vevey, docteur ès-sciences, professeur ordinaire de géométrie descriptive et d'analyse algébrique.

MM. Louis Emery, ministre du St-Evangile, et Isaac Rouge, ont bien voulu remplacer provisoirement M. Ferrer pour l'enseignement du latin et du grec au Gymnase. Le Conseil d'Etat a repourvu la place vacante en nommant professeur extraordinaire M. Charles Delhorbe, antérieurement instituteur au collège de Morges durant plusieurs années et lecteur à l'Université de Bonn.

Au début de l'année académique, M. le professeur Georges Renard, nommé par le Conseil d'Etat, en qualité de professeur ordinaire à la chaire de littérature française, occupée précédemment par M. Eugène Rambert, a repris un enseignement qu'il avait déjà donné pendant quelques années dans notre Académie.

Afin de combler une lacune qui se faisait depuis longtemps sentir dans la Faculté des lettres, le Conseil d'Etat a nommé, en date du 6 juillet, et sur le préavis de l'Académie, M. Jean Bonnard, de Nyon, alors à Paris, professeur extraordinaire de langue et de littérature romanes.

M. le Dr Roux ayant dû résigner ses fonctions de professeur de médecine légale à la fin du semestre d'hiver, M. le Dr Dind a été nommé à cette chaire comme professeur extraordinaire et a fait le cours du semestre d'été.

M. Duperthuis, professeur de mathématiques au Gymnase, ayant donné sa démission à l'expiration de l'année académique, M. Adrien Palaz, de Riez, a été désigné pour le remplacer à titre de professeur extraordinaire.

L'emploi de chef des travaux graphiques à la Faculté technique, momentanément supprimé, a été rétabli.

M. Benjamin Mayor, d'Echallens, ancien élève de cette Faculté, a été chargé de le remplir à partir du 1^{er} décembre 1887.

§ 2. Etudiants.

En 1887-1888, les étudiants et les externes ont présenté l'effectif suivant :

FACULTÉ DE THEOLOGIE

	Hiver.	Été.
Etudiants réguliers vaudois	27	27
» » confédérés	5	5
	<u>32</u>	<u>32</u>
Etudiants externes confédérés	—	—
» » étrangers	4	3
	<u>4</u>	<u>3</u>

FACULTE DE DROIT

Etudiants réguliers vaudois	22	22
» externes vaudois	9	8
» » confédérés	—	3
» » étrangers	16	12
	<u>25</u>	<u>33</u>

FACULTÉ DES LETTRES

	Divec.	Etc.
Etudiants réguliers vaudois	5	6
» » confédérés	—	4
» » étrangers	4	4
	<hr/>	<hr/>
	6	8
Etudiants externes vaudois	2	2
» » confédérés	2	4
» » étrangers	7	3
	<hr/>	<hr/>
	44	6
	<hr/>	<hr/>

N. B. — Les cours de la Faculté des Lettres ont été fréquentés, en outre, par un assez grand nombre d' « auditeurs. »

FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES

Etudiants réguliers vaudois	13	13
» » étrangers	5	4
	<hr/>	<hr/>
	48	47
Etudiants externes vaudois	4	3
» » confédérés	4	5
» » étrangers	4	5
	<hr/>	<hr/>
	42	43
	<hr/>	<hr/>

II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES

Etudiants réguliers vaudois	45	15
» » confédérés	6	7
» » étrangers	4	1
	<u>22</u>	<u>23</u>
Etudiants externes vaudois	4	—
» » confédérés	4	—
» « étrangers	4	8
	<u>6</u>	<u>8</u>

III. SECTION DE PHARMACIE

	Hiver.	Ete.
Etudiants réguliers vaudois	4	3
» » confédérés	4	4
	<u>5</u>	<u>4</u>

NB. — Le *laboratoire de chimie* a été fréquenté par 54 élèves.

FACULTÉ TECHNIQUE

Etudiants réguliers vaudois	24	24
» » confédérés	7	6
» » étrangers	10	10
	<u>38</u>	<u>37</u>
» externes étrangers	2	4

GYMNASÉ

	Diver.	Ete.
Elèves réguliers vaudois	45	45
» » confédérés	13	13
» » étrangers	1	1
	<hr/>	<hr/>
	59	59
Elèves externes vaudois	4	5
» » confédérés	1	1
» » étrangers	3	3
	<hr/>	<hr/>
	8	12

RESUMÉ

Faculté de théologie	33	35
» de droit	47	75
» des lettres	17	14
» des sciences (sciences naturelles et mathématiques)	30	30
» des sciences (sciences médicales) . .	28	31
» des sciences (sciences pharmaceuti- ques).	5	4
» technique	40	38
Gymnase	67	71
	<hr/>	<hr/>
Total.	267	298

NB. — Le nombre des élèves du 1^{er} semestre du Gymnase (classe intermédiaire 1888-1889) s'est élevé à 35, savoir : 29 Vaudois, 5 confédérés et 1 étranger.

SECONDE PARTIE

§ 1. Examens.

Les examens subis par les étudiants des diverses Facultés et les élèves du Gymnase ont présenté les résultats suivants :

Facultés.	Année d'études.	Etudiants ayant subi les examens.	Examinés admis.	Examinés non admis.	Etudiants n'ayant pas terminé les examens
Théologie	1 ^{er} degré	9	6	—	3
	2 ^e degré	5	5	—	—
Droit	Baccalauréat	3	3	—	—
Lettres	—	3	1	—	2
Sciences (naturell. et mathématiq.).	—	21	5 (Baccalauréat)	—	16
Technique	1 ^{re} année	12	11	—	1
	2 ^e année	10	10	—	—
	3 ^e année	12	12 (concours)	—	—
Gymnase	Classe inférieure	28	25	1	2
	Classe supérieure	42	36 (Baccalauréat)	4	2

ACADÉMIE

(*) Les étudiants qui se présentent aux examens de la Faculté des sciences (section des sciences naturelles) appartiennent à diverses sections de cette Faculté.

§ 2. Prix.

Comme les années précédentes, l'Académie se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à des prix décernés aux étudiants qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens. Elle en a accordé quatre, savoir :

M. <i>Amiguet, Jules</i> , étudiant dans la 4 ^e année de la Faculté de théologie	Fr. 20
M. <i>Zafiropulo, Polybe</i> , étudiant dans la 1 ^{re} année de la Faculté technique	» 20
M. <i>Olivier, Frank</i> , élève de la classe supérieure du Gymnase	» 20
M. <i>Recordon, Edouard</i> , élève de la classe inférieure du Gymnase.	» 20
	<hr/> Total, Fr. 80

La caisse académique a complété la somme nécessaire au paiement de ces prix.

§ 3. Diplômes.

Diplôme de bachelier ès-lettres. — Ce diplôme a été conféré à 36 élèves du Gymnase (34 réguliers et 2 externes) : MM. Baumann. Jacques ; Berdez, Charles ; Berguer. Jean ; Campart. Ernest ; Ceresole, Edouard ; Chamorel. Gabriel ; Charton, Julien ; Contat, Antoine ; Cornu, Louis ; Correvon, Henri ; Correvon. Louis ; Couvreu. Emile ; de Vallière. Louis ; Gailloud, Henri ; Gayrhos. Félix ;

Gonin, Auguste : Krafft, Antony : Monay, Samuel : Morax, Jean ; Muret, Maurice : Niess, Charles : Olivier, Frank : Pelichot, Gustave : Piguët, Emile : Rambert, Jean : Rapin, Oscar : Redard, Maurice : Richard, Ernest : Roger, Albert : Roud, Eugène : Schoenenberg, Jean : Secretan, Ernest ; Vallotton, James : Vannod, Théodore : Vautier, Henri : Wellauer, Albert.

Diplôme de bachelier es-sciences physiques et naturelles. — Conféré à 5 étudiants : MM. Bieler, Théodore ; Blatter, Pierre (externe) ; Chavannes, Emile : Gétaz, Auguste : Leconte, Henri.

Diplôme de bachelier en droit. — Conféré à 3 étudiants MM. Chausson, Jules : Pellis, Georges ; Rambert, Charles.

Diplôme de licencié en théologie. — Conféré à 5 candidats . MM. Amiguet, Jules ; Fornerod, Alois : Secrétan, Edouard : Subilia, Paul : Wyrsh, Arnold

Diplôme de licencié en droit. — Conféré à 2 candidats MM. Emery, Frédéric : Estoppey, Alfred.

Diplôme de licencié es-lettres. — Conféré à MM. Hermenjat, Louis, et Demetrescu, Alexandre.

Diplôme d'ingénieur. — Le diplôme d'ingénieur-constructeur a été conféré à 9 candidats, savoir : MM. Berthoud, Marc ; Chenevière, Eugène ; Costachi, Constantin ; Guéchoff, Stéphane : Kohler, Ernest ; Maurel, Augustin : Tchavoff, Georges ; Tzaut, Charles : Zafropulo, Nicolasis : — celui d'ingénieur-mécanicien à 3 candidats : MM. Chapuis, Emile : Gilliéron, Charles, et Tzaut, Alfred.

NB. — Dans la Faculté de théologie, 4 étudiants, MM. Bardet, Louis ; Meylan, Georges ; Millioud, Maurice ; Rossier, Edmond, ont été autorisés à présenter leur dissertation pour l'obtention du grade de licencié ; — dans la Faculté de droit, la même autorisation a été accordée à 4 étudiants : MM. Ceresole, Alfred ; Cordey, Eugène ; Panchaud, Paul ; Rambert, Maurice.

§ 4. Concours.

A la fin de l'année 1887, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1882, publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1887-1888. *Trente-deux* étudiants et élèves du Gymnase ont répondu à cet appel et traité 23 sujets. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 17 prix et 48 accessits. La somme de ces récompenses s'est élevée à fr. 1565.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique le 21 décembre, après lecture des rapports des commissions.

§ 5. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1887-1888 (30 septembre 1887 30 septembre 1888) sont au nombre de 48, dont 6 appartenant à la Faculté de théologie, 2 à la Faculté de droit, 1 à la Faculté des lettres, 3 à la Faculté des sciences, 2 à la Faculté technique et 4 au Gymnase. Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 3700.

§ 6. Fondations.

Le montant du prix Pavillard, fr. 15, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

Les gages Paris et Masset n'ont pas été adjugés pendant l'année 1887-1888.

§ 7. Discipline.

Pendant l'année 1887-1888 la discipline s'est maintenue, en général, satisfaisante dans les différentes sections de l'Académie.

§ 8. Cours et auditeurs.

Faculté de théologie. — En 1887-1888, notre Faculté de théologie a compté 35 étudiants (32 plus un externe jusqu'au printemps, 32 plus 3 externes allemands en été). Rien de particulier à signaler sur l'ensemble des leçons qui, sauf les objets spéciaux laissés au choix de chaque professeur, a été celui des programmes précédents.

Faculté de droit. — Le cours de M. le docteur Morel, juge fédéral, signalé déjà dans le dernier compte-rendu, continue d'attirer de nombreux auditeurs. C'est à ce cours qu'il faut attribuer le fait très heureux que des étudiants suisses d'autres cantons commencent à venir toujours plus nombreux pour étudier le droit à Lausanne.

En octobre 1888, il y avait 1 Genevois, 1 Saint-Gallois et 4 Tessinois, tous inscrits comme étudiants réguliers.

Il est d'autant plus regrettable que les occupations de M. le docteur Hafner, juge fédéral, l'aient forcé de renoncer à donner des cours sur le droit des obligations, pour lequel il y avait un nombre considérable d'inscriptions. En revanche, l'enseignement de la Faculté de droit a reçu, en octobre 1888, une augmentation très importante par le cours sur « l'histoire du droit » de M. le docteur Brocher de la Fléchère, professeur ordinaire à l'Université de Genève. Ce cours annuel, et de 6 heures par semaine, a été porté au programme d'études de la 2^e et de la 3^e année. Il fera partie de l'examen de licence en droit. Plusieurs externés et quelques stagiaires et candidats en droit le fréquentent au reste, aussi bien que les étudiants réguliers de 2^e et de 3^e année.

Faculté des lettres. — Le développement de la Faculté des lettres est un des desiderata les plus accentués dans les vœux publics relatifs à l'extension de notre Académie.

Le Conseil d'Etat a satisfait à un de ces vœux souvent exprimé en décidant l'introduction d'un enseignement de langues romanes dans le programme de l'année 1888-1889. Il a adressé un appel à un de nos concitoyens, M. Jean Bonnard, docteur en philosophie de l'Université de Zurich, établi à Paris, où il est apprécié par ses travaux dans le domaine de la vieille langue française. Le nouvel élu ne devait entrer en fonctions qu'à l'ouverture de l'année académique suivante.

L'un des facteurs caractéristiques de la vie universitaire, l'enseignement des professeurs agrégés (les « privat-docent » des universités allemandes) a pris de la consistance cette année. M. Hue-Mazelet, qui depuis bien des années, voue généreusement ses talents à l'enseignement historique, a réuni, comme toujours, un nombreux audi-

toire. M. Ducasse a continué ses cours sur des sujets philosophiques. Enfin M. Berthold van Muyden, avocat, a Lausanne, a commencé, dans le semestre d'été 1888, un enseignement d'histoire contemporaine de la Suisse, qui a eu du succès.

Faculté des sciences. — I. SECTIONS DES SCIENCES NATURELLES ET DES SCIENCES MATHÉMATIQUES. — La Faculté des sciences, comme la Faculté technique, a tout particulièrement ressenti la perte de M. le professeur Jules Marguet, qui depuis plusieurs années avait bien voulu se charger d'un cours élémentaire de calcul différentiel et intégral destiné aux étudiants de la section des sciences naturelles. M. Marguet faisait, en outre, le cours de géométrie descriptive commun aux étudiants de la Faculté technique et de la section des sciences mathématiques. Son successeur, M. Odin, ancien élève de l'École polytechnique fédérale, est entré en fonctions en novembre 1888 : nous n'avons donc pas à signaler ici les modifications apportées au programme en 1888-1889.

Pendant l'année académique 1887-1888 plusieurs cours libres ont été donnés par des professeurs agrégés. M. H. Gollicz a fait, pendant le semestre d'hiver, un cours sur la « détermination des minéraux et des roches. » puis, pendant le semestre d'été, un cours de « cristallographie spéciale et de chimie des minéraux. » M. Kunz, assistant au laboratoire de chimie, a fait un cours sur les « nouveaux médicaments. » et M. Odin un cours sur « quelques chapitres de physique mathématique. » Nous sommes heureux de constater que ces cours libres entrent de plus en plus dans nos mœurs académiques et que les étudiants en comprennent l'utilité et l'importance.

Au mois de mai 1888, les professeurs d'anatomie, de

physiologie et d'histologie ont quitté les locaux qu'ils occupaient provisoirement dans le bâtiment du laboratoire de physique, pour s'installer dans le nouveau bâtiment construit pour l'Ecole de médecine (ancienne douane).

Le laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée installé pendant l'année 1887-1888 dans les salles 8 et 9 de l'ancienne caserne, a été fréquenté par 20 étudiants. Le nombre des microscopes ayant été reconnu insuffisant, un crédit spécial de 1000 francs a été affecté au laboratoire pour l'achat de nouveaux instruments. Elèves et professeurs se réjouissent de pouvoir travailler bientôt dans des locaux mieux éclairés et plus vastes.

L'enseignement de l'anatomie comparée souffre toujours du fait que le professeur n'a pas à sa disposition une collection suffisante de pièces anatomiques et de squelettes.

Les étudiants qui ont obtenu le diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles sont au nombre de 5, ainsi que cela est indiqué au § 3.

II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES. — Le fait le plus saillant à enregistrer cette année a été le transfert de l'Ecole de médecine dans le nouveau bâtiment de la Carolique. Le déménagement a eu lieu en mai 1888. Le nombre des étudiants qui était de 24 réguliers et 7 externes en 1886-1887 est descendu dans le semestre d'hiver 1887-1888 à 22 réguliers et 6 externes. Dès lors ce chiffre s'est relevé de nouveau, grâce au fort contingent d'étudiants en médecine admis à la rentrée d'octobre.

L'enseignement a été donné comme d'ordinaire et régulièrement suivi. La discipline a été bonne, à quelques exceptions près. Les examens ont eu lieu la première fois au mois d'octobre.

Le *laboratoire de chimie* a été fréquenté par 34 élèves, savoir :

	Etud. rég.	Externes	Total
Pharmaciens	5	—	5
Médecins	13	4	17
Section des sc. nat.	13	5	18
Faculté technique	14	—	14
			34

Faculté technique. — Au mois d'octobre 1887, la Faculté technique comptait à titre d'élèves réguliers :

14	étudiants en I ^{re} année.
12	» en II ^e »
12	» en III ^e »

soit au total 38 étudiants.

Dans le courant de l'année, deux élèves de I^{re} année et un élève de II^e année ont quitté la Faculté à la suite d'échecs subis dans leurs examens. Des 35 autres, 33 ont été promus à la suite des examens de juillet, de même qu'un étudiant qui, pour des raisons de santé, avait obtenu un congé jusqu'à cette époque.

Treize candidats se sont fait inscrire en juillet pour les épreuves du concours de 1888 ; l'un d'eux s'y présentait pour la seconde fois. Douze d'entre eux les ont subies dans leur entier (examen général et projet) et en sont sortis avec le diplôme (9 constructeurs et 3 mécaniciens) ; le dernier n'a fait que l'examen général, renvoyant d'un an l'exécution du projet.

La conduite des étudiants a été constamment satisfaisante. Les cours ont été généralement suivis avec régula-

rité, ainsi que les travaux graphiques. Un des élèves de 1^{re} année a obtenu le prix Gay pour ses bons examens.

Les moyennes générales des trois années ont été respectivement les suivantes :

pour la 1 ^{re} année	7,4	(contre 7,2 en 1886-1887)
» II ^e »	7,7	» 8 »
» III ^e »	7,3	» 7,9 »

Signalons que des mesures ont été prises en vue du raccordement effectif de notre Faculté avec le Gymnase par l'intermédiaire de la 1^{re} année de la section des sciences naturelles, qui conduisait déjà à l'Ecole polytechnique fédérale.

Un évènement douloureux a marqué l'année 1887-1888 : le décès de notre regretté collègue Jules Marguet, l'un des fondateurs de l'ancienne Ecole spéciale, que son attachement dévoué à notre Faculté avait soutenu jusque vers le milieu de décembre 1887. De justes hommages ont été rendus sur sa tombe, le 19 février 1888, aux talents, à l'activité et au caractère de cet homme de bien.

Dès le 23 janvier l'enseignement qu'il avait donné jusque-là dans notre Faculté était confié par le Département à deux chargés de cours, MM. Recordon, professeur d'architecture, et Lacombe, instituteur pour les mathématiques dans la division supérieure de l'Ecole industrielle. Ces messieurs méritent toute notre gratitude pour l'obligeance et le zèle avec lesquels ils se sont acquittés de leur mandat.

Le remplaçant définitif de M. Marguet a été désigné par le Conseil d'Etat, le 1^{er} novembre 1888, dans la personne de M. Aug. Odin, docteur ès-sciences, nommé professeur ordinaire de mathématiques, à la suite d'un concours public qui avait donné lieu à douze inscriptions.

Le poste de chef des travaux graphiques et répétiteur de mathématiques, occupé par un intérimaire jusqu'aux vacances du nouvel-an, a été pourvu d'un titulaire le 3 janvier 1888 : le Conseil d'Etat a appelé à le remplir M. B. Mayor, ingénieur diplômé de notre Faculté. Nous ne pouvons assez nous féliciter du rétablissement de cette fonction, indispensable à la bonne marche de nos études.

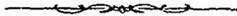
A côté des acquisitions régulières, notre bibliothèque spéciale s'est enrichie de diverses publications récentes dont leurs auteurs ont bien voulu lui faire hommage, ainsi que d'un certain nombre de volumes de valeur, dont elle est redevable à la générosité de M. le professeur Lehr et de l'hoirie de feu l'ingénieur William Fraisse.

Gymnase. — L'année 1887-1888 a été pour le Gymnase une année pénible. La maladie de M. le professeur Fesslerer, sa mort prématurée ont privé cet établissement d'un serviteur consciencieux, que tous avaient appris à aimer et à respecter. D'anciens élèves de notre Académie, MM. Rouge et Emery, l'ont dignement suppléé. Tout nous fait espérer que M. Delhorbe, son remplaçant définitif, remplira avec succès ces fonctions difficiles.

Par suite du départ de M. Duperthuis, professeur de mathématiques, un nouveau professeur a été nommé en la personne de M. Arrien Palaz, de Riez, précédemment attaché au bureau des poids et mesures, à Paris. Nous avons la certitude que cet enseignement, si important aujourd'hui, ne pouvait être confié à un maître plus réellement qualifié pour le donner.

Le Directeur n'a dû réprimer aucun cas grave d'indiscipline ; les élèves deviennent de plus en plus assidus à leurs leçons.

Peu à peu, et grâce à la munificence de l'État, le mobilier se complète. L'année prochaine, toutes les classes auront des tables et des bancs convenables, ce qui n'est pas sans influence sur la discipline et sur le travail. Pour nous résumer, disons que l'établissement est en voie de prospérité.



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Le mouvement général des livres accuse une augmentation durant l'exercice écoulé. Voici du reste, un peu en détail, le nombre des ouvrages pris par les lecteurs pour étude à domicile :

Lettre <i>A.</i> Bibliographies et encyclopédies,	33	volumes.
» <i>B.</i> Mémoires des sociétés savantes, périodiques, journaux,	374	»
» <i>C.</i> Géographie, diplomatique, héraldique. numismatique, etc.,	222	»
» <i>D.</i> Histoire universelle (ancienne et moyen-âge),	161	»
» <i>E.</i> Histoire universelle (moderne),	358	»
» <i>F.</i> Histoire suisse,	179	»
» <i>G.</i> Histoire des religions,	161	»
» <i>H.</i> Hist. ecclésiastique de la Suisse,	23	»
» <i>J.</i> Biographies, Mémoires,	303	»
» <i>K.</i> Linguistique,	52	»
» <i>L.</i> Littérature ancienne,	343	»
» <i>M.</i> Littérature moderne,	1896	»

Lettre <i>N.</i>	Philosophie, Education,	176 volumes.
» <i>O.</i>	Sciences mathématiques,	268 »
» <i>P.</i>	Sciences naturelles et physiques,	399 »
» <i>Q.</i>	Sciences médicales.	90 »
» <i>R.</i>	Arts et métiers,	131 »
» <i>S.</i>	Politique,	124 »
» <i>T.</i>	Jurisprudence,	240 »
» <i>U.</i>	Théologie générale,	128 »
» <i>V.</i>	Théologie pratique,	171 »

Total, 6032 volumes.

Quant aux ouvrages consultés sur place dans notre salle de lecture, leur nombre, pour autant que la statistique a pu en être faite, s'élève à environ 21,670

Le mouvement de nos livres est donc :

Livres sortis,	6,032
Livres consultés,	21,670
Total.	27.702

soit environ 28,000 volumes utilisés. — Dans ce chiffre nous ne comptons pas la consultation des revues et des journaux auxquels nous sommes abonnés et que les lecteurs trouvent sur les tables de la salle de lecture sans passer par le contrôle.

Nous pouvons dire en résumé que le mouvement des livres et journaux ascende à 100 par jour environ.

Certainement nous pouvons être content de ce résultat, car nous y voyons combien on apprécie notre collection, et cela justifie pleinement les sacrifices faits pour la développer.

L'an dernier déjà nous avons commencé diverses études

administratives dans notre Bibliothèque, afin de nous rendre compte de quelques changements à apporter dans ce domaine au moment où nous devons remanier toute l'organisation en vue de l'occupation de nouveaux locaux. Nous avons continué pendant l'exercice 1888 et entr'autres tenté de faire la revision annuelle sans fermer notre établissement. — Nous n'avons pas été gêné dans ce travail par le va et vient des livres, cependant notre expérience ne peut être concluante, car les lecteurs, qui ne s'attendaient pas à cela, ont en partie rendu leurs livres en s'abstenant de fréquenter la Bibliothèque à l'époque des opérations. Nous verrons à répéter encore une ou deux fois l'épreuve avant de prendre une décision définitive. Jusqu'à présent, et chaque année, les lecteurs se sont amèrement plaints de la fermeture de la Bibliothèque durant les six semaines nécessaires à la revision. Ne s'élevant pas contre le procédé, les lecteurs adressent leur objection surtout à l'époque fixée pour ce travail, cette époque étant celle des vacances, c'est-à-dire celle de la préparation des cours pour les professeurs, et celle des concours pour les étudiants. Nous avons pensé qu'il fallait couper le mal dans sa racine et chercher à supprimer définitivement la fermeture. Quelle que soit, en effet, la période choisie pour la revision elle aurait toujours présenté de grands inconvénients : voilà pourquoi nous estimons que le but auquel nous devons tendre est celui de la non interruption du service des livres, on saura plus tard dans deux ou trois ans, si la chose est possible.

Nous verrons encore au courant de nos recherches, quels sont les moyens à employer pour donner plus d'extension à l'utilisation des collections, car si le nombre des ouvrages consultés est considérable, celui des lecteurs l'est

proportionnellement beaucoup moins, il paraît presque exclusivement limité au public des professeurs et des étudiants.

La générosité publique a été cette année mieux disposée à notre égard ; nous enregistrons avec plaisir un nombre croissant de dons et quelques-uns d'une haute valeur.

Mentionnons surtout :

De M. Auguste VULLIET, professeur : *La Bible illustrée*, par Bida. Cette riche publication, d'un prix très élevé, est ce qui a été fait de plus beau dans ce genre.

De M. LEHR, professeur honoraire : environ soixante volumes dont un grand nombre de jurisprudence.

De M^{me} veuve ARDUINI : la bibliothèque de feu M. Arduini, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale : environ deux cents volumes.

De M. L. CURTAT-PERRET : une collection de sermons manuscrits.

De M. LECOMTE, chancelier : plusieurs publications américaines.

Du Ministère de l'Instruction publique de France.

De la Chancellerie de Rome.

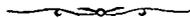
De la Chancellerie de Washington.

De la Chancellerie fédérale.

De la Chancellerie cantonale.

De la Secrétairerie municipale de Lausanne.

Les achats ont été cette année plus conformes à nos exigences et la proportion des périodiques aux livres est plus rationnelle, grâce aux nouveaux crédits dont nous nous avons disposé.



MUSÉES

Nous donnons, comme nous en avons pris l'habitude, les rapports eux-mêmes de nos divers conservateurs, aussi n'avons nous à résumer ici que la marche générale.

Le 1^{er} janvier 1888, M. Bertschinger, préparateur de géologie, est entré en fonctions.

M. Blanc, professeur, qui jusqu'alors avait été préparateur d'entomologie, a été nommé deuxième conservateur de zoologie; tandis que M. Larguier gardait les vertébrés et la collection suisse, M. Blanc prenait les invertébrés.

Enfin, pendant le courant de l'été, la place de préparateur de botanique étant à repourvoir, le Conseil d'Etat a appelé à ce poste M. Paul Jaccard, régent à Chexbres.

Mais un fait que nous devons relever ici, et qui a douloureusement frappé notre personnel des musées, c'est la mort de M. Caspari, conservateur du musée historique d'Avenches. 26 années durant, M. Caspari fut à la tête des collections d'Avenches, et le travail qu'il a effectué dans ce domaine est immense. Il n'entre pas dans le cadre d'un compte-rendu de faire la nécrologie des